



## Colloque international

# 25 ans de télé-réalité : la revanche d'un mauvais genre

28 & 29 septembre 2026, Maison de la Recherche de la Sorbonne Nouvelle

Depuis l'émergence de *Loft Story* sur le petit écran français en 2001, la télé-réalité s'est imposée comme un phénomène culturel et médiatique majeur (Jost, 2002 ; Lochard, Soulez, 2003). En vingt-cinq ans, ce genre – fondé sur la mise en scène de la vie ordinaire dans des contextes contrôlés – a donné naissance à une multitude d'émissions et a profondément transformé le secteur audiovisuel, ainsi que les pratiques télévisuelles. Longtemps décriée (Segré, 2008), la télé-réalité demeure l'un des formats les plus populaires du paysage audiovisuel contemporain (Spies, 2025). Les émissions se sont installées durablement dans les grilles de programmes, participant à la redéfinition des frontières entre public et privé, fiction et réalité, travail et divertissement. En parallèle, elles se sont adaptées aux logiques de programmation des plateformes et des réseaux socio-numériques. Ainsi, dans leur diversité, ses formats circulent, se déclinent, et se réinventent. Pourquoi une telle longévité ? Et que nous dit-elle des mutations de la télévision à l'ère des plateformes et de la transformation de notre culture audiovisuelle ?

La télé-réalité est devenue un objet de mémoire médiatique. Les multiples célébrations anniversaires du genre – des vingt ans ou vingt-cinq ans de la télé-réalité aux rétrospectives consacrées à ses figures emblématiques en passant par des *primes* commémoratifs – témoignent de son inscription durable dans la culture populaire et dans l'histoire récente de la télévision. Cet anniversaire constitue ainsi un moment privilégié pour dresser un bilan critique des transformations du genre, mais aussi pour interroger ce que la télé-réalité a produit au-delà d'elle-même : de nouveaux imaginaires médiatiques, de nouveaux modes de visibilité, ainsi qu'une redéfinition durable des relations entre télévision, plateformes numériques et cultures de l'exposition de soi. En effet, les trajectoires professionnelles des anciennes *stars*, désormais souvent reconverti-es dans le milieu de l'influence (Appiotti, Coquelin et Malet, 2026) prolongent cette inscription dans le temps et participent d'une reconfiguration des formes de la célébrité ordinaire (Segré, 2011).

Parallèlement, on observe depuis quelques années un regain d'intérêt scientifique pour cet objet, de part et d'autre de l'Atlantique, notamment avec la structuration de collectifs de

recherche, la publication de numéros de revue et de livres, ou encore la mise en place de séminaires et l'organisation de colloques en France et à l'international qui s'accroissent en 2026<sup>1</sup>. Malgré leur importance culturelle, les travaux sur la télé-réalité demeurent majoritairement fragmentaires et concentrés sur les contenus. Pourtant, l'étude de ce genre constitue aujourd'hui un enjeu scientifique important pour comprendre les transformations tout à la fois sociales, économiques et culturelles des industries audiovisuelles. Le genre fait actuellement l'objet de reconfigurations qui restent encore peu explorées, en particulier dans ses articulations avec les médias numériques, mais il manque également, entre autres, des études liées aux pratiques spectatorielles, aux logiques de production et d'éditorialisation, ainsi qu'aux enjeux de régulation. Ce colloque entend ainsi réinterroger les contours d'un genre dont les frontières, les formats et les modes de production n'ont cessé de se transformer depuis un quart de siècle.

Le colloque *25 ans de télé-réalité : la revanche d'un mauvais genre* propose d'explorer ce phénomène à travers des approches pluridisciplinaires variées (Sciences de l'information et de la communication, sociologie, économie, esthétique, anthropologie, droit, etc.) et dans une perspective qui peut être diachronique, contemporaine, située dans des aires géographiques variées. Les monographies, les approches de terrain ou encore les réflexions théoriques sont bienvenues. L'évènement invite également à mettre en regard la télé-réalité avec d'autres genres audiovisuels et d'autres formes de production audiovisuelle et numérique.

Ouvert aux chercheur·ses comme aux professionnel·les, il s'adresse à toutes celles et ceux qui s'intéressent aux mutations de l'audiovisuel en prenant appui sur les dynamiques propres à la télé-réalité.

Les communications ou interventions pourront s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants, sans que ceux-ci ne soient exhaustifs.

## **Axe 1. Une généalogie du genre : quand la « télé-poubelle » devient parangon de la nouvelle télévision**

Cet axe propose de revenir sur la question de la définition même du genre, à partir de ses usages critiques, institutionnels et professionnels (Nadaud-Albertini, 2013). En 2011, le Conseil supérieur de l'audiovisuel soulignait que la télé-réalité composait « un ensemble divers et flou » qui ne forme pas « une catégorie de classification opérante » pour les professionnels de la programmation télévisuelle (CSA, 2011, p. 1). Dix ans plus tard, le rapport « La télé-réalité a 20 ans : évolution et influence » marque une inflexion en reconnaissant l'existence d'un mode

---

<sup>1</sup> On peut notamment citer le numéro de la revue *Télévision* dirigé par Lucie Alexis, « *Télé-réalité et réseaux socio-numériques : un couple médiatique gagnant ?* », *Télévision*, n° 14, 2023. Plus récemment, Virginie Spies a publié l'ouvrage *Succès story : Pourquoi les médias nous captivent ?*, Paris, L'Harmattan, 2025. Lucie Alexis, Claire Blandin et Kira Kitsopanidou ont porté, de juin 2024 à décembre 2025, le projet *La télé-réalité à l'ère des « plateformes » : enjeux industriels, juridiques et créatifs*, soutenu par le LabEx ICCA. Depuis janvier 2025, elles coordonnent le projet complémentaire *REALI-T (Réseau d'Études et d'Analyses Longitudinales Interdisciplinaire sur la Télé-réalité)*, soutenu par la MSH Paris Nord. On peut également mentionner le séminaire *Télé Veritas. La télé-réalité au prisme des SIC*, organisé à Université Paris 8 par Anna Tible et Irène Despontin Lefèvre depuis mars 2025. L'année 2026 est marquée par plusieurs manifestations scientifiques consacrées à cet objet, parmi lesquelles le colloque interdisciplinaire « *La télé-réalité. Formats, mutations et nouvelles médiations* », organisé à l'UQUAM à Montréal par Stéphanie Boisvert, Pierre Barrette et Jessie Morin (1<sup>er</sup>-3 juin 2026), ainsi que le colloque « *Les acteurs et actrices de la télé-réalité : de la fabrique aux publics* », organisé les 3 et 4 décembre 2026 à la MSH Paris Nord par Céline Charrier, Irène Despontin Lefèvre, Thibault Grison et Anna Tible.

d'écriture spécifique, fondé notamment sur la sérialisation des récits, les dispositifs de confession face caméra et une mise en scène des émotions « à chaud » (CSA, 2021).

Dans cette perspective commémorative des vingt-cinq ans du genre, il ne s'agit pas seulement de stabiliser une définition, mais aussi d'interroger ce que la télé-réalité fait aux formats audiovisuels dans leur ensemble. Les travaux existants ont mis en lumière certaines dimensions du phénomène – construction émotionnelle des récits (Spies, 2021), exposition de la vie privée (Ory, 2005)... – mais ils laissent encore ouverte la question d'une généalogie globale articulant dispositifs télévisuels, logiques industrielles et circulations numériques.

Cet axe propose ainsi de considérer la télé-réalité moins comme un genre clos que comme un genre débordant, dont les procédés narratifs et éditoriaux se diffusent bien au-delà des programmes qui s'en réclament explicitement. Elle a contribué à stabiliser un ensemble de codes – confessionnel (Spies, 2021), dramatisation du quotidien, sérialisation des interactions, exposition de l'intime, etc. – qui irriguent aujourd'hui d'autres formats audiovisuels (magazines, divertissements, documentaires, jeux, reportages, etc.), mais aussi les dispositifs numériques et les pratiques d'auto-mise en scène sur les réseaux socio-numériques (Gomez-Mejia, 2016). Ces logiques débordent également la seule sphère médiatique pour investir d'autres espaces sociaux, notamment la communication politique (Devars, 2024), où la mise en récit de soi, l'exposition de l'intimité et la recherche d'authenticité constituent désormais des ressources de visibilité et de légitimation.

Dès lors, par-delà des émissions de télé-réalité, ce genre peut être envisagé comme circulant entre les genres et les supports, et participant à une reconfiguration plus large des écritures du « réel » dans le paysage médiatique contemporain. Cet axe invite ainsi à analyser ces hybridations et ces continuités historiques, depuis les jeux radiophoniques jusqu'aux dispositifs numériques contemporains, afin de mieux comprendre ce que la télé-réalité a transformé au-delà d'elle-même.

## **Axe 2 : La télé-réalité comme objet de mémoire médiatique : archives et réécritures**

Cet axe propose d'interroger les processus par lesquels ce genre s'inscrit désormais dans une mémoire sociale et médiatique en cours de constitution. Longtemps perçue comme un objet du présent, la télé-réalité est aujourd'hui de plus en plus mobilisée comme un passé médiatique fait d'archives, d'extraits rejoués, de circulations mémorielles et de références partagées.

Cet axe invite ainsi à analyser les formes de patrimonialisation des premiers formats (Alexis, 2023b), ainsi que les dynamiques de réappropriation des archives par les publics. Les réseaux socio-numériques jouent, à cet égard, un rôle dans la reconfiguration de cette mémoire, à travers la circulation de séquences cultes, de mèmes, de compilations ou de récits rétrospectifs qui participent à reconfigurer les souvenirs collectifs liés au genre.

Dans cette perspective, la télé-réalité peut être envisagée comme un objet désormais historicisé, dont les formes, les figures et les moments fondateurs sont sans cesse rejoués, commentés et recontextualisés (Grizon, Bolz, 2023). Cet axe propose ainsi d'explorer les conditions d'émergence d'une mémoire culturelle de la télé-réalité, en interrogeant à la fois ses supports, ses médiations et ses usages contemporains.

### **Axe 3 : Réguler un genre insaisissable : enjeux juridiques et dynamiques socio-économiques**

La télé-réalité a profondément contribué à la transformation des cadres normatifs de l'audiovisuel. Comme l'ont montré les travaux de Jost (2002) et Bourdon (2011), elle a bouleversé les logiques éditoriales traditionnelles ainsi que certaines conceptions du service public. Les dispositifs de régulation successifs – des « heures CSA » aux recommandations relatives à la protection des mineurs, en passant par les règles encadrant le traitement des participant·es – témoignent de la manière dont ce genre a progressivement participé à redéfinir les modalités mêmes de la régulation audiovisuelle (Goldman, 2022 ; Antoine, 2010).

Dans cette perspective, cet axe propose de réinterroger ces dynamiques à l'aune des transformations récentes du secteur. Les enjeux de risques psychosociaux pour les participant·es, l'intensification des controverses publiques et médiatiques, ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs intermédiaires (agents, *community managers*...) participent au renouvellement des questionnements liés au travail et à sa rémunération, à l'émergence de nouveaux acteurs ou encore à la professionnalisation des candidat·es.

Peu de travaux articulent encore ces transformations avec les mutations des modèles économiques et la reconfiguration plus large du secteur audiovisuel (Rebillard & Noûs, 2021). L'intérêt de cet axe est ainsi de mettre en relation les dimensions juridiques (ou normatives), industrielles et économiques de la télé-réalité afin de saisir les tensions entre innovation des formats, impératifs de rentabilité et enjeux éthiques, dans un contexte de recomposition des industries médiatiques.

### **Axe 4 : De la télévision aux plateformes : un genre en expansion**

Cet axe propose d'interroger les mutations induites par le rôle des plateformes dans la production et la diffusion du genre (Spies, 2021b ; Jost, 2019). D'abord structurée autour de la télévision commerciale, la télé-réalité s'est progressivement déplacée vers un environnement médiatique hybride, marqué par la multiplication des contenus, la diversification des formats (Alexis, 2023b) et des espaces de diffusion, ainsi que par la circulation transnationale.

Il s'agira de porter une attention aux transformations des stratégies de production et aux recompositions des acteurs au cœur de cette industrie, en analysant les nouvelles formes de concurrence entre chaînes historiques et plateformes numériques. Qu'il s'agisse de Netflix, Amazon Prime ou encore YouTube, ces acteurs ne se limitent plus à la production de fictions ou de séries, mais investissent désormais pleinement le champ de la télé-réalité : le genre s'adapte donc aux logiques de la diffusion à la demande et aux modèles économiques de l'abonnement. Alors que les travaux sur les plateformes insistent sur les logiques de recommandation, la modération algorithmique et la réorganisation industrielle (Gillespie, 2018), peu examinent comment les formats de télé-réalité sont reconfigurés, redimensionnés ou inventés pour ces environnements numériques. Dans le même temps, le brouillage entre production « institutionnelle » et autoproduction numérique contribue à redéfinir les frontières du genre.

Dans cette perspective, les vingt-cinq années de développement du genre permettent de mettre en évidence un double mouvement d'internationalisation et d'institutionnalisation, autour de la circulation et l'adaptation de formats à l'échelle internationale, l'importation de modèles, mais aussi la stabilisation progressive de la télé-réalité comme ressource industrielle et culturelle. Par ailleurs, en termes de formes médiatiques, la télé-réalité se heurte à des défis économiques inédits. En effet, depuis l'avènement de Netflix, se pose la question de l'opportunité de la création de nouveaux formats. Les logiques empruntant à la reprise de formats, aux déclinaisons locales ou encore à la présence d'anciens candidats sur les médias numériques prolongent ces dynamiques au-delà du seul espace télévisuel initial.

Cet axe invite ainsi à analyser la télé-réalité au prisme des recompositions contemporaines de l'audiovisuel, en articulant transformations économiques, circulations transnationales et hybridations entre télévision, plateformes et réseaux socio-numériques.

## Bibliographie

Alexis L., « Présentation, Télé-réalité et réseaux socio-numériques: un couple médiatique gagnant ? », *Télévision*, n° 14, 2023a, p. 11-18.

Alexis L., « La Star Ac' revue et corrigée par les réseaux socio-numériques ? », *Télévision*, n° 14, 2023b, p. 37-58.

Antoine F., « Le télé-coaching ou la légitimation de la télé-réalité », *Télévision*, 1, n° 1, 2010, p. 65-78.

Appiotti S., Coquelin L. et Malet M. (coord.), « Influenceur·se & communication », *MEI (Médiation et Information)*, n° 54, 2026.

Bourdon J., *Du service public à la télé-réalité : Une histoire culturelle des télévisions européennes, 1950-2010*, Paris, INA Éditions, 2011.

Devars T., « Le regard d'une influenceuse sur la campagne présidentielle de 2022 : Imaginaires et représentations médiatiques du projet YouTube de Magali Berdah », *Quaderni*, n° 113, 2024, p. 47-68.

Gillespie T., *Custodians of the Internet: Platforms, Content Moderation, and the Hidden Decisions That Shape Social Media*, Yale University Press, 2018.

Goldman C., « Nos enfants face à la télé-réalité », *Le Carnet Psy*, HS1, 2022, p. 87-90.

Gomez-Mejia Gustavo, *Les Fabriques de soi ? Identité et Industrie sur le web*, Paris, MkF Éd., 2016.

Grison T. et Bolz L., « La réinvention de la télé-réalité sur TikTok : entre nouveaux formats numériques et l'émergence des "créateurs-vedettes" », *Télévision* n° 14, 1, 2023, p. 91-111.

Jost F., « Extension du domaine télévisuel », *Télévision*, n° 10, 2019, p. 17-31.

Jost F., *L'Empire du Loft*, Paris, La Dispute, 2002.

Lochard Guy et Soulez Guillaume, 2003, « Dossier. La télé-réalité, un débat mondial : les métamorphoses de Big Brother », *MédiaMorphoses*, Hors-série, n° 1.

Nadaud-Albertini N., « 12 ans de télé-réalité... au-delà des critiques morales », Institut National de l'Audiovisuel, 2013.

Ory M., « L'exposition de la vie privée dans les émissions de télé-réalité », *Revue des Sciences Sociales*, 33, 2005, p. 58-65.

Rebillard F. & Camille Noûs, « L'industrie de la télévision : chronique d'une fragmentation-recomposition », *Réseaux*, 6, n° 230, 2021, p. 9-35.

Segré G., *Loft Story ou la télévision de la honte. La télé-réalité exposée aux rejets*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Segré G., « Naissance et apogée des vedettes de la télé-réalité. Les lofteurs dans les pages de Gala », *Ethnologie française*, 4, 2011, p. 691-706.

Spies V., « Twitter, l'avenir de la télévision ? », in Jean Châteauvert et Gilles Delavaud (dir.), *D'un écran à l'autre, les mutations du spectateur*, Paris, L'Harmattan, 2016.

Spies V., « En 20 ans, le confessionnal a (presque) remplacé les animateurs dans les programmes de télé-réalité », *La revue des médias*, 2021.

Spies V., *Succès story : Pourquoi les médias nous captivent ?*, Paris, L'Harmattan, 2025.

## **Modalités de soumission des propositions de communication et des panels**

Les propositions de communication sont à formuler de la manière suivante en format .docx :

- Une 1ère page précisant le titre de votre communication, une courte note bio-bibliographique indiquant votre nom, prénom et appartenance institutionnelle, et votre adresse de courrier électronique.
- Sur les pages suivantes (anonymes) : le titre de la communication, la proposition de communication de 2500 signes maximum espaces compris, bibliographie indicative non incluse.

Outre les propositions de communications individuelles, des propositions de **panels thématiques** ou de **tables rondes** pourront également être soumises. Les propositions de panels devront comporter une présentation générale du panel (2500 signes maximum) ainsi que les noms des intervenant-es pressenti-es (académiques et/ou professionnel·les) et les titres provisoires des interventions.

Les propositions feront l'objet d'une évaluation en double aveugle par les membres du comité scientifique du colloque.

Merci d'envoyer vos propositions à :

- lucie.alexis@univ-grenoble-alpes.fr
- kira.kitsopanidou@sorbonne-nouvelle.fr
- claire.blandin@live.fr

Le colloque donnera lieu à un projet éditorial s'appuyant sur une sélection de communications.

## Calendrier prévisionnel

Lancement de l'appel à communications : **5 juin 2026**

Date limite d'envoi des propositions de communication et de panels : **30 juin 2026**

Réponse du comité scientifique du colloque : **15 juillet 2026**

Tenue du colloque : **28 et 29 septembre 2026**

## Lieu du colloque

Maison de la Recherche de la Sorbonne Nouvelle – USN  
4, rue des Irlandais  
75005 Paris

## Responsabilité scientifique du colloque

Lucie Alexis, Université Grenoble Alpes  
Claire Blandin, Université Sorbonne Paris Nord  
Kira Kitsopanidou, Université Sorbonne-Nouvelle

## Comité scientifique

Bouquillon Philippe, Université Sorbonne Nouvelle  
Boutet Marjolaine, Université Sorbonne Paris Nord  
Chambat-Houillon Marie-France, Université Paris-Panthéon-Assas  
Gomez Itania, Federal University of Bahia  
Gomez-Meija Gustavo, Univeristé de Tours  
Granchet Agnès, Université Paris-Panthéon-Assas  
Jost François, Université Sorbonne Nouvelle  
Leveneur Laurence, Université Toulouse-Capitole  
Mattelart Tristan, Université Paris-Panthéon-Assas  
Morin Jessie, UQUAM, Montréal  
Séгур Céline, Université de Lorraine  
Sépulchre Sarah, Université catholique de Louvain  
Soulez Guillaume, Université Sorbonne Nouvelle  
Trelani Matteo, Université Côte d'Azur

**NB : Les membres du comité scientifique peuvent faire une proposition de communication, mais seront évalués en double aveugle.**

## Comité d'organisation

Rachel Fabre, Université Sorbonne Paris Nord

Joa Neves, Université Sorbonne-Nouvelle

Alexis Trémé, Université Grenoble Alpes

Ce travail a bénéficié du soutien du plan d'investissement « France 2030 » dans le cadre du programme IdEx de l'université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001), dans lequel le projet inIdEx ICCA s'inscrit.

Ce colloque bénéficie également du soutien de la MSH Paris Nord, et des laboratoires GRESEC, LabSIC et IRCAV, ainsi que de l'Institut national de l'audiovisuel.